

PROCES VERBAL CONSTITUTIF DES COMITES D'ENTREPRISE SEAFRIGO ET SEAFRIGO LOGISTIQUE

DU LUNDI 03 JUILLET 2017

Membres de la Direction présents
Olivier Douillet, Secrétaire Général
Chloé Debusschère, Directrice Administrative
Karine Leroux, Directrice Ressources Humaines

Pour Seafrigo

Membres de la CE titulaires présents
Agnès Isaac, Secrétaire
Caroline Leduey, Secrétaire Adjoint
Floriane Bouche, Trésorier Adjoint
Hawa Nourou
Frédérique Odièvre
Fanny Grancher

Membres du CE suppléants présents
Gildas Leconte
Séverine Gosselin

Pour Seafrigo Logistique

Membres du CE présents
Sébastien Morel
Sofian BENNAMAR

-/-

1 – CONSTITUTION ET PRESENTATION

Pour Seafrigo, sont désignés par vote à la majorité des membres titulaires de la CE présents ou représentés par leurs suppléants

Secrétaire	Agnès Isaac
Secrétaire Adjoint	Caroline Leduey
Trésorier	Ali Hamzaoui
Trésorier Adjoint	Floriane Bouche

Pour Seafrigo Logistique, sont désignés par vote à la majorité des membres titulaires de la CE présents ou représentés par leurs suppléants

Secrétaire	Carole Brière
Trésorier	Sébastien Morel

La Direction demande que les comptes à jour puissent être présentés lors de la prochaine réunion ordinaire le 04 septembre 2017, afin d'estimer avec les CE de Seafrigo et de Seafrigo Logistique si les budgets des 2 CE doivent être séparés ou joints.

La Direction demande au CE de désigner des membres CHSCT, si possible 5 pour mises en place de réunions dédiées à la rentrée.

2 – Questions diverses

a/ Dans le cadre des procédures OEA, la Direction présentera à la rentrée une demande d'extrait de casier judiciaire n°3 à l'ensemble des salariés et nouveaux arrivants Seafrigo et Seafrigo Logistique. Les informations ainsi récoltées ne feront l'objet d'aucun fichier nominatif ni d'aucune sanction pour des condamnations éventuelles, sauf actes de terrorisme avérés.

La demande d'extrait pourra être effectuée sur le temps de travail, le site internet est accessible.

La Direction informe que la procédure sera renouvelée annuellement pour suivi.

PROCES VERBAL CONSTITUTIF DES COMITES D'ENTREPRISE SEAFRIGO ET SEAFRIGO LOGISTIQUE

DU LUNDI 03 JUILLET 2017

b/ Diffusion des procès-verbaux : dans l'attente que le CE mette en place une site internet qui permettra de communiquer et publier les PV, la diffusion sera effectuée par affichage après diffusion email aux membres du CE hors site Chanzy, et garantir ainsi l'accès à l'ensemble des salariés.

c/ Le CE expose que les salariés sont dans l'attente d'une communication de la Direction concernant la Participation Bénéficiaire.

d/ Versement de la dotation du CE : la Direction informe que le versement est effectué trimestriellement, sur base des effectifs de l'année N-1 et régularisation au 1^{er} trimestre de l'année N+1, mais informe que le versement pourrait s'effectuer mensuellement, Le CE demande à considérer la possibilité d'un versement annuel avec régularisation 1^{er} trimestre année N+1, ce qui permettra au CE d'épargner et de dégager des intérêts imputables sur le budget Œuvres Sociales. L Direction n'y est pas opposée

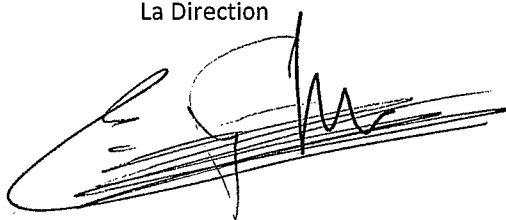
e/ Le CE demande à la Direction d'informer les salariés si des perturbations sont attendues suite a passage du Royal de Luxe le 07 juillet 2017.

f/ Formation des membres du CE : la Direction proposera aux membres des formations CE et CHSCT à la rentrée, prises en charge par l'employeur.

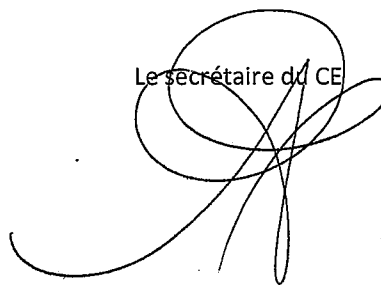
g/ A la demande du CE, la Direction accepte que le CE utilise la plateforme de téléconférence à fins de réunion interne avec Mathieu Pinca et Didier Duclos.

h/ La Direction a communiqué le planning des réunions CE Seafrigo sur 12 mois.

La Direction



Le secrétaire du CE



/-/ /-/ /-/ /-/ /-/ /-/ /-/ /-/ /-/ /-/ /-